

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

COMMUNIQUÉ

Le ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs a pris connaissance d'un communiqué qui est en circulation et qui annonce une hausse du prix de l'huile comestible (huile de soja et huile de tournesol), notamment les différentes marques telles que Moroil, Rani et Lesieur, à partir du lundi 16 mai 2022.

Le ministère tient à apporter les précisions suivantes :

- Selon les Règlements faits sous la Section 35 de la Consumer Protection (Price and Supplies Control) Act, l'huile comestible subventionnée est sujette à une fixation de prix et aucune majoration n'est possible sans l'aval du ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs
- Après consultation avec la Compagnie Moroil, il s'avère que cette hausse ne concerne pas la vente au détail dans les commerces mais elle s'applique aux industries (Business to Business)

Le ministère rassure ainsi la population et souligne que la hausse ne touchera en aucune façon les consommateurs achetant au détail.

15 mai 2022